

## Compte-rendu du CHS-DI<sup>1</sup> du 12 décembre 2008

Les représentants CGT ont fait une déclaration liminaire ( texte en dernière page ) protestant contre les réductions du budget Hygiène Sécurité et mettant en parallèle cette réduction et les montants astronomiques débloqués pour venir au secours des banques et des entreprises.

### RAPPORT ANNUEL DU MEDECIN DE PREVENTION

Les Médecins de Prévention (MdP) tentent depuis plusieurs mois d'obtenir une amélioration de leur statut. Dans le cadre de ce mouvement national, ils ne rendent pas leurs rapports à la DPAEP<sup>2</sup>. Le gouvernement ayant lâché du lest sur la question, la situation est en passe de se débloquer.

### BILAN 2008

Le bilan des actions 2008 a été présenté, l'accent étant mis sur les formations.

La totalité des crédits mis à disposition de notre CHS (à 0,41 € près) a été utilisée.

### FORMATIONS

Cent dix agents ont reçu une formation financée par le CHS.

#### - Risque incendie

Sur chaque site, des agents doivent être désignés en tant que responsables d'évacuation en cas d'incendie.

Tous les agents concernés doivent recevoir une formation dans le maniement des extincteurs et la procédure d'évacuation (serre-file/guide-file).



- Formation au maniement d'extincteurs : sur 29 agents inscrits, 17 ont participé.

- Formation serre-file/guide-file : sur 20 agents inscrits, 13 ont participé ;

#### - Sauveteur secouriste du travail (SST)

Lors du CHS du 7 juillet, 39 agents s'étaient inscrits à cette formation pour 20 places.

Dès lors que nous disposions d'un reliquat de crédit, nous avons proposé une session supplémentaire en 2008.

Finalement il y a eu 47 candidats, 40 agents ayant effectivement suivi cette formation.

Rappelons qu'un SST doit faire valider son diplôme tous les ans.

Le CHS a prévu l'affichage, sur les sites où ils travaillent, des agents ayant suivi cette formation, de façon à pouvoir faire appel à eux rapidement en cas de besoin.

Des formations au risque routier et au risque agression pour les personnels d'accueil s'étaient déroulées au 1<sup>er</sup> semestre (cf. notre compte rendu du CHSDI du 7 juillet).



Il a été noté que les agents ayant participé à des formations étaient, en règle générale, très satisfaits, la formation aux risques d'agression étant cependant jugée trop courte.

La question de la date des stages a été abordée. En effet, certains agents n'ont pas pu participer dès lors que les dates annoncées correspondaient pour eux à des périodes de pics de charge au travail.

Il sera donc privilégié, dès 2009, la programmation des stages sur le premier trimestre, période moins chargée pour les agents en général.

Pour éviter les oublis, les agents inscrits seront de plus relancés par leur direction respective 15 jours avant la date de formation.

Par ailleurs, pour faciliter le choix des agents, une information va être faite prochainement sur le contenu et le but de chaque formation proposée.

<sup>1</sup> Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental Interdirectionnel

<sup>2</sup> Cf. le compte rendu du CHSM du 16-10-2008 sur le site de la FD Finances CGT, Rubrique Hygiène et Sécurité, Lettre d'info CHSM

## PERSPECTIVES 2009

Nous avons fait un premier tour d'horizon des demandes de financement de travaux par le CHS.



**DGDDI** : Le péage de BIRIATOU est en travaux depuis décembre 2007. Dans ce cadre, les locaux utilisés par la Douane vont être entièrement rénovés.

La DGDDI demandera au CHS de financer l'installation d'un climatisation réversible pour un coût total espéré autour de 43.000 €.

Les représentants syndicaux en CHS ne sont pas favorable à l'installation de climatisation sans qu'une étude thermique montre qu'il n'y a pas d'autre solution.

Une telle étude aurait été faite. Nous espérons que le dossier complet fera l'objet d'une communication au CHS-DI lors de la 1<sup>ère</sup> réunion prévue début février 2009.

Le directeur régional des douanes nous a par ailleurs informé que les travaux devraient débuter en février pour se terminer à la fin de l'été.

**DGCCRF** : La CCRF est en attente de devis pour réparer ou remplacer une trappe de désenfumage pour ses locaux de Pau. Quant au secteur d'Anglet, aucune demande ne sera faite compte tenu de l'incertitude quant au maintien dans les locaux actuels.

**DGFIP ( TRESOR )** : Le recensement des besoins n'a pas encore été effectué. Seule l'installation d'un élévateur pour personnes handicapées dans le hall de la TG est prévue pour 2009.

La construction de la nouvelle Trésorerie de Salies de Béarn a été évoquée. Les discussions continuent entre la direction et la municipalité.

Il semble également qu'une opportunité de réinstallation de la Trésorerie de St Jean Pied de Port soit possible.

Celle ci se ferait dans le même bâtiment mais au rez-de-chaussée. L'accès du public en serait ainsi facilité.

**DGFIP ( IMPOTS )** : Les propositions de travaux concernent la mise en sécurité des toits terrasses des Hôtels des Impôts (HDI) de Biarritz et Pau, l'installation d'un bouton d'alarme au Service des Impôts des Entreprises d'Orthez ainsi qu'un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite, la mise aux normes d'un local infirmerie au HDI de Pau, l'installation de rayonnages mobiles à Bayonne...

Ce ne sont toutefois que des projets qui seront affinés en vue de leur discussion début 2009.

## LE DOCUMENT UNIQUE

Les formations de formateurs ont commencé.

Lorsque vous lirez ce compte-rendu 3 formateurs (1 DGFIP-TRESOR, 1 DGDDI et 1 DGFIP-IMPOT) auront été formés.

**DGFIP ( TRESOR ET IMPOTS )** : un groupe de travail se tiendra début 2009 pour établir le plan de formation départemental.

**DGDDI** : une réunion à la DG s'est tenue le 11 décembre sur le sujet, l'ACMO allant en stage de formateur l'avant dernière semaine de décembre.

**DGCCRF** : l'incertitude quant aux modalités d'intégration dans la DIRRECCTE fait que rien n'a été entamé. La situation devrait se débloquer en janvier.

## QUESTIONS DIVERSES

**Défibrillateurs** : Nous avons posé la question de leur installation dans certains services, d'autant que leur utilisation est intégrée dans la formation de secouriste du travail. La réflexion de la hiérarchie sur ce point se poursuit...

**Exercices d'évacuation** : Le CHS est normalement destinataire des rapports des exercices d'évacuation... Mais très peu sont remontés.

**Économies d'énergie** : L'Inspecteur Hygiène et Sécurité (IHS) a fait part de l'initiative d'un autre CHS ayant édité un autocollant représentant une ampoule avec une carte de la terre et indiquant « J'y tiens, j'éteins ».



**Amiante** : Le CHSM ayant décidé d'imposer que la présence d'amiante soit systématiquement signalée par des autocollants, l'IHS a présenté une note qu'il a rédigée sur le sujet. Il a annoncé qu'il laisserait un peu de temps aux administrations pour remplir leurs obligations sur ce sujet.

Nous avons informé le CHS qu'une plaquette de 4 pages sur la question de l'amiante, à destination de l'ensemble des personnels de nos ministères (sur la demande insistante de la CGT), serait présentée au CHSM du 18 décembre.

**Groupe de Travail sur les travaux prévus à Bayonne** : Le 13 novembre 2008, un groupe de travail s'est tenu sur les travaux prévus pour la création d'un l'espace Contrôle Fiscal à Bayonne. L'étude du plan qui nous avait été communiqué par les agents a permis de faire un certain nombre de remarques, qui rejoignait d'ailleurs en grande partie les recommandations de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité.

Ainsi, il a été demandé que soit tenu compte :

- du bruit, en privilégiant les espaces cloisonnés ;
- de l'ensoleillement (pose de rideaux ou stores),
- de l'éloignement des fenêtres (zone centrale du bâtiment trop sombre pour accueillir des agents, à réserver aux armoires, fax ou photocopieuses)
- du positionnement du chauffage,
- du positionnement des écrans par rapport aux fenêtres et du positionnement de l'éclairage artificiel (confort visuel) ; à ce sujet, l'IHS a souligné l'intérêt des luminaires basse luminance et a indiqué que cha-

que agent doit pouvoir gérer sa lumière et doit pouvoir moduler la quantité de lumière (par exemple, pose de trois tubes gérés par 2 interrupteurs pour chaque poste de travail) ;

- de la sécurité électrique : l'IHS a ainsi conseillé l'utilisation de perches de distribution qui permettent d'arriver au plus près des agents,
- des besoins des agents en rangements (table de décharge, armoires...).

Interpellé sur les suites données à ce groupe de travail, M. Galice, directeur divisionnaire, a assuré que toutes ces recommandations ont été transmises à l'architecte en charge du projet, pour effectuer les modifications nécessaires.

La Direction souhaite une installation des agents à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2009.



## SIÈGENT POUR LA CGT FINANCES

Anne SÉGUIER - DSF  
05.59.14.10.65

Éric MANRY - Trésorerie de Pau  
05.59.98.22.62

Pascale CARRESSE - Douanes  
05.59.92.51.18

Laurent LE COQ - Hôtel des Impôts de Pau  
05.59.98.68.14

Laure LAMBLIN - Trésorerie Générale  
05.59.98.24.28

Jean-Louis WICHEGROD - DDCRF Pau  
05.59.30.84.41

## Déclaration liminaire au CHS-DI du 12 décembre 2008

Monsieur le Président,

Confirmation nous a été donnée que le complément de 6 % du budget CHS, traditionnellement alloué vers le milieu de l'année, ne sera, pour la première fois, pas reconduit cette année.

De nouveau, les agents font les frais des coupes claires taillées dans les budgets de l'État.

Cette diminution de crédit est à mettre en parallèle avec les suppressions d'emploi et les fermetures de sites dans notre département.

Sur fond de RGPP et de LOLF, toute dépense soustraite au budget antérieur est présentée comme une victoire.

Le budget hygiène/sécurité 2008 initial aux Finances est de 19.080.000 euros.

En euros constants, compte tenu de l'inflation, cela représente déjà une baisse de 1,8 % par rapport à 2007. Si l'on y ajoute les 6 % qui ne sont pas reconduits, on arrive à près de 8 %.

Pourtant de l'argent, il y en a.

Les sommes actuellement dépensées à soutenir le marché spéculatif de la Bourse le démontre.

Les agents en concluent que nous sommes face à un nouveau mauvais coup de la politique antisociale menée.

Pour la CGT, les CHS mis en place par les lois Auroux de 1982 représentent une avancée sociale.

Il faut leur donner les moyens, notamment budgétaires, de jouer leur rôle de défense de la santé et de la sécurité des personnels.

Or, ce gouvernement prend le chemin inverse puisqu'il apparaît que le budget hygiène/sécurité 2009 initial aux Finances, soumis au CHSM du 18 décembre prochain, est de 18.460.000 € soit une nouvelle baisse de 3,8%, celui de notre CHS étant de 161.718 € (-6.531 €, -3,9 %).

Cette nouvelle baisse est à mettre en parallèle avec les centaines de milliards d'euros versés aux banques et aux entreprises, principales responsables de la crise économique et financière actuelle, alors que les salariés, les vraies victimes de cette crise, sont les grands oubliés du soi-disant plan de relance.

Nous demandons que cette déclaration soit annexée au PV de séance.

Les représentants CGT au CHS-DI 64